

Qui sommes-nous ?

Héliantis énergies est une **entreprise française** active dans **le solaire et l'éolien** ; fruit d'une rencontre entre Edouard Beaugrand et Gilles Lebreux.

Edouard, Directeur d'Héliantis, représente la cinquième génération d'une famille d'agriculteurs. Gilles, le partenaire principal et Président de Langa International, est un entrepreneur incontournable des énergies renouvelables depuis plus de 15 ans.

Héliantis, c'est donc **la rencontre entre l'ancrage agricole et la vision entrepreneuriale.**

Nous croyons que c'est vous, agriculteurs et élus locaux **les premiers acteurs** de la transition écologique. Votre exploitation est au cœur du projet et l'essentiel pour nous est d'assurer une **conciliation parfaite** entre vos enjeux agricoles et les enjeux énergétiques.

Ensemble, **cultivons l'énergie.**



01 87 20 00 51



contact@heliantis-energies.fr



Héliantis Energies
22 rue Pierre Mendès France
77200 Torcy



Ensemble,
cultivons l'énergie



Le processus



Identification du site

Environ 3 mois

La première étape consiste à trouver des sites en dehors de toute contrainte technique rédhibitoire et bénéficiant d'un potentiel éolien satisfaisant.



Rencontre des propriétaires / exploitants

Environ 6 mois

Nous les rencontrons pour obtenir leur accord afin de développer le projet éolien sur leurs parcelles.



Demande d'autorisation environnementale

Environ 1 an

Une fois la conception du projet achevée, le dossier de demande d'autorisation est déposé en préfecture. Il sera analysé par les services de l'état et une enquête publique sera organisée localement afin de fournir tous les éléments, tant à la population qu'au Préfet.



Exploitation

Une fois le parc mis en service, il sera exploité pour une durée d'au moins 30 ans. En fin d'exploitation, et à la charge de l'exploitant du parc, les éoliennes seront recyclées, les fondations retirées et le site retrouvera son usage d'origine. Un renouvellement de parc pourra être envisagé.



1ère rencontre avec les élus

Environ 3 mois

Nous rencontrons les élus locaux pour leur présenter ce à quoi pourrait ressembler un projet éolien sur leur territoire, répondre à leurs interrogations et leur présenter notre démarche de coconstruction.



Études environnementales & concertations

Environ 1 an

Les études techniques et environnementales (mât de mesures, environnementalistes sur site...) sont lancées afin de valider la faisabilité du projet. En parallèle, nous lançons une concertation avec la population locale pour l'informer, l'écouter et l'intégrer à la conception du projet.



Construction

Environ 1 an

Quand l'autorisation est obtenue, que le financement et le raccordement électrique le sont aussi, la construction du parc éolien pourra être engagée.